PST220 - Accompagnement à la professionnalisation en Psychologie du travail

Mis à jour le 15-04-2025

Code : PST220

Unité d'enseignement de type mixte

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale : EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Maria IANEVA

Présentation

Prérequis

Cette certification s'adresse aux auditeurs diplômés du titre de Psychologue du travail, ayant trouvé un premier poste de psychologue du travail (de 1 à 4 années après le diplôme).

Objectifs pédagogiques

Cette certification propose aux participants un cadre de réflexion, animé par deux enseignants chercheurs ou par un binôme enseignant chercheur - professionnel extérieur, pour amener les post-diplômés à étayer leur posture de psychologue du travail et consolider leur expérience et identité professionnelle.

Compétences

Animé par deux enseignants chercheurs ou par un binôme enseignant chercheur - professionnel extérieur, le certificat « Accompagnement à la professionnalisation en psychologie du travail » propose un cadre de réflexion pour amener les post-diplômés à étayer leur posture de psychologue du travail et consolider leur expérience et identité professionnelle.

Programme

Modalités de validation

- Contrôle continu